

# APPEL « Fabriquons une relance en Transitions ! »

## MODE D'EMPLOI

*Pour une démarche pro-active, non attentiste de la part de tous les acteurs territoriaux (de toutes natures), porteurs de projets et initiatives concrètes, pertinentes et mures de transition vers un modèle de société durable, solidaire et résiliente.*

*Voici les étapes que l'on vous propose de suivre dans le cadre de cet appel sous l'égide de la Fabrique des Transitions*

**Qui peut répondre ? :** Collectivités, entreprises, associations et autres collectifs ou organisations structurés.

### 1- ETAPES

#### Etape 1 : Listez vos projets

Identifiez en quoi ils relèvent de la Transition - identifiez l'impact direct et indirect en terme d'emplois, révélez la valeur économique et immatérielle des processus engagés. Le texte doit être court avec des intitulés de projet explicites. (Voir modèle « Liste des projets »).

Ce sont vos projets, ils ne sont pas labellisés « Fabrique des Transitions ».

#### Etape 2 : Transmettez votre liste de projets le 5 juin 2020

Liste à transmettre aux Préfets de Région, aux Présidents de Région et faites connaître votre initiative aux autres collectivités.

- Envoyez par voie postale votre liste.
- Passer par le formulaire « contact » sur le site internet de votre Préfecture de région et remplissez le formulaire avec votre liste (*pas de pièce jointe mais faites un copier-coller*). Dans l'Objet indiquez : « Appel Fabriquons une relance en Transitions ! ». La Charte Marianne de l'État vous garantit une réponse et un traitement de cet envoi.
- Transmettez une copie de votre liste de projets à

[contact@fabriquedestransitions.net](mailto:contact@fabriquedestransitions.net)

Libre à vous de transmettre cette liste à votre manière selon votre habitude de communiquer avec votre Préfet.

Procédez de la même façon pour votre Conseil Régional.

**La transmission de la liste le 5 juin et de façon simultanée est de nature à créer un effet masse et envoyer un signal pragmatique aux décideurs.**

### **Etape 3 : Travaillez les dossiers de vos projets et bénéficiez en cas de besoin de l'appui bénévole des Fabriques Territoriales des Transitions**

Durant le printemps il est essentiel de travailler les dossiers et les transmettre, d'être en veille pour identifier les appels à projets issus du Plan de relance et s'y inscrire.

**Objectif :** être prêt au moment du lancement du Plan de Relance.

Dans chaque région, un collectif issu des réseaux de la Fabrique des Transitions s'organise et peut vous proposer un appui bénévole en cas de besoin. Au-delà de la réalisation d'une cartographie des acteurs et des dynamiques collectives territoriales constituées, il mettra à disposition de chacun des ressources multiples (référentiel, études, ...)

**Pour identifier l'appui :** envoyer un mail à [contact@fabriquedestransitions.net](mailto:contact@fabriquedestransitions.net)

## **2 - Quelques principes directeurs pour « sélectionner » vos projets**

Sélectionner vos meilleurs projets de transition écologique. Il ne s'agit pas de présenter des projets de contournements routiers par exemple ou encore des extensions de zones commerciales ! Les projets en faveur de la biodiversité, de la solidarité, des nouveaux modèles économiques, etc sont à privilégier. Des projets qui vous semblent transformateurs.

### **Principe 1 :** Equilibre crise/transformation

Trouver un équilibre entre la réponse à la crise et à l'urgence économique et sociale et l'engagement / la consolidation des transformations à opérer. Ne pas traiter séparément et successivement au nom de l'urgence, la relance et la transition écologique et solidaire. Etre attentif en particulier aux structures et filières en difficulté (question de l'emploi).

### **Principe 2 :** La capacité de résilience en ligne de mire

Plus que jamais nos territoires doivent être résilients-

Cela passe par quatre points d'attention :

- 1- la conception d'une économie renouvelée, circulaire, servicielle, sobre et surtout localisée.
- 2- la prise en compte des risques naturels et de l'adaptation au changement climatique (avec le rôle primordial de la nature et de la biodiversité)
- 3- l'autonomie alimentaire et énergétique.
- 4- la capacité de coopération entre acteurs du territoire.

Les territoires résilients seront ceux qui permettront l'expression de nouveaux modes de vie sobres et érigeant la relation à l'autre comme valeur immatérielle puissante et porteuse de nouvelles richesses.

**Principe 3 :** Soutenir les nouveaux modèles économiques

Des initiatives qui rompent avec le modèle économique actuel, soutiennent, illustrent et démontrent la pertinence de nouveaux modèles économiques de proximité, plus résilients et inclusifs (Economie Sociale et Solidaire, Economie Circulaire, Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération, ...) et de nouvelles boucles de valeur et approches prenant en compte les limites de la biosphère et le plancher social.

Nouvelles représentations de la richesse et des nouveaux modèles économiques durables (sortir de la logique de création de valeur par le volume par exemple). Création de richesses économiques et immatérielles. Moins d'interdépendances par rapport aux chaînes de production internationales et plus de « souveraineté », d'autonomie et de proximité (relocalisation). Process économiques moins carbonés, moins intensifs en matières et en ressources non-renouvelables, moins linéaires.

**Principe 4 :** Priorité aux dynamiques collectives et solidaires

Plus que des projets, faire émerger des dynamiques collectives de coopération et de solidarité dans les territoires. Faire émerger des écosystèmes coopératifs territoriaux (territoire transformé en acteur collectif) et l'apprentissage de la coopération. Favoriser l'implication citoyenne et de toutes les parties-prenantes. Révéler, reconnaître et développer leur pouvoir d'agir. Favoriser les initiatives à haute valeur démocratique et les l'intelligence collective...

**Principe 5 :** Rechercher des projets à effets systémiques

Soutenir le déploiement une ingénierie systémique de la transition. Capable de révéler les chaînes d'impacts des projets, les externalités. Capable de saisir la dimension métabolique des territoires, la prise en compte d'enjeux variés simultanés, de poser des diagnostics (SWOT), de favoriser l'agencement d'acteurs variés et leur coopération ; de mesurer la valeur monétaire et immatérielle des actions. Capable aussi de reconnaître et soutenir les formes d'engagement des acteurs territoriaux et de générer des dynamiques de projets (effets boules de neige des projets).

**Principe 6** : Approfondir et consolider les pratiques de solidarité

Consolider les pratiques de solidarité et de lutte contre l'exclusion, les initiatives et expérimentations les plus vertueuses apparues ou qui ont gagné en visibilité durant ses dernières semaines ou derniers mois.

S'appuyer sur les aspirations et pratiques que la crise sanitaire a mis à jour et amplifié. Repérer, prolonger et mettre en réseau les expériences engagées pendant la crise du COVID 19. Déployer ou généraliser en les articulant entre elles, les diverses expérimentations en cours (PTCE, TZCLD, CTE, démocratie de l'engagement ...).